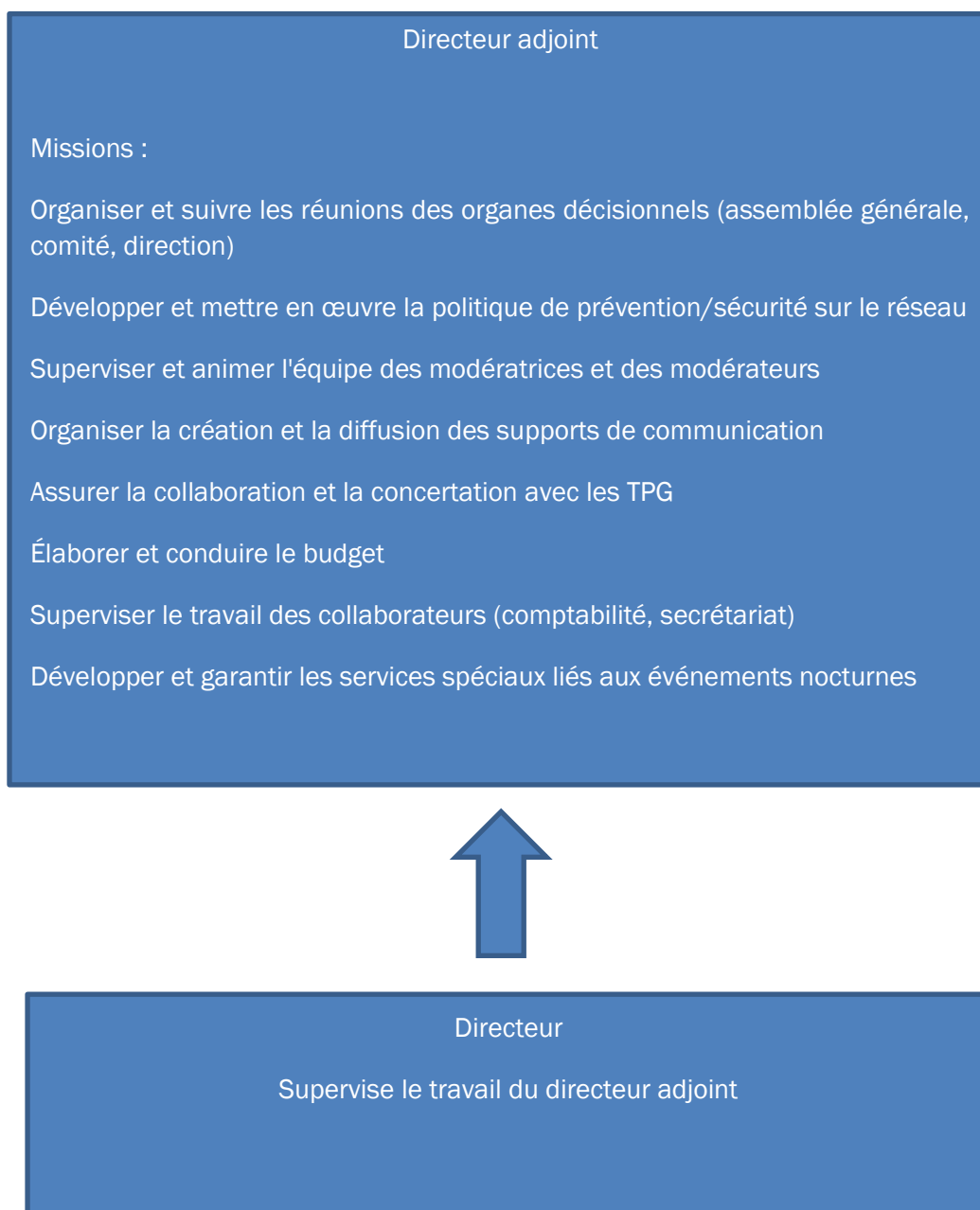
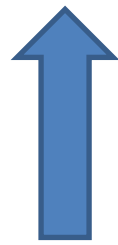


Organigramme de l'association Noctambus

L' "Association Noctambus" était à l'origine une commission interparlementaire des Parlements de Jeunes de Meyrin, Vernier et Ville de Genève.

L'association Noctambus est une association à but non lucratif composée d'une Assemblée générale, à laquelle chaque commune bénéficiant du service nocturne est représentée, et d'un Comité, composé de 9 membres. Le Comité a mandaté le bureau *Mobilidée*, spécialiste de la mobilité. Cette société représente les communes auprès des TPG, effectue la communication et l'information du service et mène un travail de prévention à bord des véhicules.





Comité de gestion

Il est composé de membres issus de l'Assemblée générale chargé de suivre le travail de la Direction.

Il comprend 9 personnes dont six représentent des communes issues de l'Assemblée générale ; un représentant d'Unireso (communauté tarifaire) ; un représentant de la Direction Générale des Transports (canton) et un exploitant.

Le Comité suit le travail de l'équipe de Direction et se penche sur toutes les décisions qu'elle juge nécessaire au bon déroulement du réseau.

L'équipe de Direction assiste aux réunions du Comité. Celui-ci se réunit quatre fois par année ou quand l'équipe de direction le lui demande.

M. Yvan ROCHAT	Commune de Vernier (président)
M. Olivier BALSIGER	Commune de Meyrin
M. Claudio DEUEL	Délégation à la Jeunesse, Ville de Genève
M. Samuel MARQUES	Annemasse-agglo
Mme Elisabeth RUEY-RAY	Municipalité de Nyon
M. Fernand SAVIGNY	Commune de Perly-Certoux

A titre consultatif	
M. Rémy BURRI	UNIRESO
M. Jérôme LAVENIER	TP2A
M. Nicolas SIMOND	DGT, Etat de Genève

Direction	
M. Sékou CISSE	Mobilidée sàrl
M. Giorgio GIOVANNINI	Mobilidée sàrl



Assemblée générale

Les 73 communes bénéficiant du service nocturne sont représentées par les maires ou leurs adjoints.

L'assemblée générale a lieu une fois par an le 1^{er} lundi du mois d'Octobre.

Les communes participent aux frais d'exploitation des Noctambus par un système de répartition financière calculé sur la base de la population de la commune, du nombre de course dont elle bénéficie et d'un forfait.

Celles-ci statuent sur les décisions prises en comité, restent en contact avec la direction pour faire part de demandes particulières concernant leur(s) ligne(s).

Association Noctambus

TPG

Depuis le 1^{er} janvier 2004, les Noctambus sont devenus un produit connexe des Transports publics genevois. Ces derniers financent une partie du réseau et sont donc en dernier ressort les responsables du service nocturne. Ils sont notamment en charge de l'exploitation et en garantissent le bon fonctionnement global. Ils effectuent également le lien avec les sociétés privées de transport et fournissent des surfaces publicitaires. Ils renseignent les passagers sur le réseau Noctambus par le Central d'info mobilité.

Partenaires privés (sponsors)

One FM

Les Noctambus bénéficient d'environ 600 annonces par année diffusées les vendredis et samedis. Il s'agit d'un échange de prestation publicitaire qui n'implique aucun montant financier. Cette radio est l'une des plus écoutée de la région Franco-Valdo-Genevoise.

20 minutes

Ce quotidien gratuit fait paraître une annonce selon le plan média de promotion des Noctambus. Il s'agit d'un échange de prestation publicitaire qui n'implique aucun montant financier, si ce n'est la TVA.

Carrefour addiction / FEGPA

L'Association Noctambus peut compter sur le soutien de la FEGPA (Fédération Genevoise pour la Prévention de l'Alcoolisme avec qui elle continue sa collaboration dans le cadre des objectifs communs de sa politique de prévention de la consommation de l'alcool et de ses effets .

Légende



Lien contractuel



Lien hiérarchique